



Communiqué FO-Alstom

Le 17 février 2020, Alstom a déclaré avoir signé un protocole d'accord avec Bombardier en vue d'une acquisition de Bombardier Transport par Alstom ...

C'est Bombardier qui est manifestement demandeur essentiellement à cause de sa situation financière très difficile. A ce jour rien n'est fait ; tout reste possible.

Il nous semble important de rappeler certains points :

- Le feu vert officiel de la Commission européenne reste nécessaire : si ce rapprochement est présenté par certains comme acceptable par celle-ci, rien ne dit à ce jour que certaines cessions d'activités ne soient pas demandées ...
- Cette opération pose les mêmes questions de fond pour les salariés : quel sera l'impact social ? Quel serait le projet industriel ?
- L'opération avortée avec Siemens avait coûté à Alstom la « bagatelle » de 130M€. FO appréhende également le coût de cette nouvelle opération en sachant qu'une grande partie de la trésorerie d'Alstom a été distribuée en dividendes exceptionnels (1,2 milliard d'euros).

Pour FO, il est clair qu'un tel regroupement est lourd de menaces en termes de suppressions d'emplois tant pour les salariés de Bombardier que pour ceux d'Alstom. Nous n'oublions pas, non plus, les salariés des fournisseurs et sous-traitants qui peuvent être, eux aussi, impactés par ce type « d'opération »... Dans de telles opérations, un plus un n'a jamais fait deux pour les salariés. La vigilance reste de mise !

Pour FORCE OUVRIERE la priorité doit être le maintien de tous les sites et de tous les emplois sur chaque site, chez Alstom, chez Bombardier ainsi que chez nos sous-traitants et fournisseurs. Force ouvrière continuera à porter cette exigence.

Pour FO, Vincent JOZWIAK,
Délégué Syndical Central
FO Alstom-Transport

Le 18 février 2020